

TAUX DE L'ABONNEMENT
LE QUOTIDIEN
Par an, payable d'avance \$2.50
Six mois, 1.50
Trois mois, 0.75
L'ESPIONNAGE
Par an, payable d'avance \$0.50
Six mois, 0.25
Trois mois, 0.15

LE QUOTIDIEN

TARIF DES ANNONCES
Moyens Non-payés
Première insertion, par ligne, 10 cents
Insertions subséquentes, 5 cents
PUBLIQUES
Mariage, 10 cents
Nécrologes, 10 cents
Dessins, 10 cents
Le Quotidien
Boulevard St. Louis, 71
Communication téléphonique avec Québec, No. 30

MERCIER & CIE, Editeurs-Propriétaires VENDREDI 15 MAI 1891 17, 19, 21 et 23, COTE DU PASSAGE, LEVIS

Le vieux rye J.B.A.T. Une boisson supérieure

Personne n'ignore maintenant, à Québec, qu'il se fabrique dans cette ville une boisson alcoolique supérieure portant la marque du vieux rye J. B. A. T. On sait aussi que cette boisson est fabriquée par MM. A. Toussaint et Cie.

Quand le rye a été lancé dans le public, il n'y a pas plus d'un an, et cependant depuis, à la suite de témoignages de la part des personnes compétentes, on a été obligé de se rendre à l'évidence.

Et aujourd'hui cette boisson réconfortante, qui a subi l'épreuve, est l'une des plus recherchées et celle qui s'emploie ordinairement à la place même du breuvage.

Nous ne craignons pas de le dire, et les témoignages en font foi, le rye J. B. A. T. n'est pas seulement un breuvage, mais un médicament qui soutient la concurrence avec lui.

Il en a coûté beaucoup à MM. Toussaint & Cie pour faire connaître leur rye J. B. A. T., mais ils en sont amplement récompensés aujourd'hui par les nombreux demandes qui leur viennent de toute part.

Le fabricant de cette boisson est pour Québec une nouvelle industrie que nous devons encourager.

Pourquoi, au lieu de brandy, ne ferait-on pas usage de ce rye qui est certifié par tous les médecins être le meilleur et le plus agréable ?

Maintenant, à ceux qui pourraient douter de la qualité de cette boisson alcoolique nous leur soumettons les témoignages suivants qui se passent de commentaires.

MM. Toussaint et Cie en reçoivent tous les jours de toutes les parties du Dominion, tous sont unanimes à recommander le vieux rye J.B.A.T. Qu'on en juge :

- Trois-Rivières, 7 février 1891. Nous recommandons avec plaisir le vieux rye (J. B. A. T.). Le goût en est très agréable et le possède des qualités stimulantes qui en font l'égal de n'importe quel brandy. E. F. PENNINGTON M. D. G. A. BOUCHERON M. D. J. E. HÉTU M. D. Je me suis fait bien tirer de l'effet du rye de A. Toussaint & Cie et je le recommande aux malades qui ont besoin de stimulants. E. GRAVAIS M. D. Trois-Rivières, 2 février 1891. M. Henry Bailey, Agent du J. B. A. T. J'ai eu occasion dans quelques cas de me servir du vieux rye que vous avez bien voulu me confier. Dans tous les cas où je l'ai utilisé, je n'ai eu qu'à m'en féliciter ainsi que mes patients, surtout dans les cas de convalescence, et de débilité. C'est un excellent stimulant qui est particulièrement supporté, par l'estomac, surtout si on l'associe à l'eau de Vichy. De plus, c'est un bon adjuvant à l'huile de foie de morue à laquelle il enlève son goût. Au point de vue d'hygiène publique il serait à désirer que dans les débits de liqueur on livrât ce rye aux consommateurs. La santé publique en bénéficierait. G. E. BÉLÉGE, M. D. St-Sauveur, 18 février 1891. Je, soussigné, médecin, certifie que le vieux rye J. B. A. T. est fabriqué par MM. A. Toussaint & Cie est un des meilleurs toniques et fortifiants qu'on puisse donner aux malades. C'est comme une véritable eau-de-vie. Dr GIBSON. J'ai analysé pour MM. A. Toussaint & Cie un échantillon de vieux rye whiskey (J. B. A. T.) de 5 ans, que j'ai trouvé parfaitement pur et exempt de toute substance nuisible à la santé. Cerveau contient 45 o/0 d'alcool. P. J. Ed. PAQUÉ, Prof. de Chimie à l'Univ. Laval, Québec, 25 oct. 1886. N. B.—Notre agent voyageur part la semaine prochaine pour parcourir toute la rive sud du fleuve. Tous y goûteront. Afin de prouver que ce qui se fait à Québec peut être non-seulement aussi bon mais même meilleur, il en donnera une bouteille à chaque médecin, pharmacien et marchand de vin. Les personnes autorisées à vendre des boissons pour fins médicales feront bien d'essayer quelques gallons ou caisses. Notre vieux rye J. B. A. T. est unanimement recommandé par tous les médecins. Vendu en détail partout à Québec et vendu en gros au No 77, rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec, près de la petite église. 3 avril.

BIÈRE ET PORTER LABATT

C'est aujourd'hui le breuvage le plus populaire et le plus goûté dans toutes les familles, cette bière est d'une limpidité extraordinaire et ne connaît pas d'égal en Canada. Les plus hautes autorités médicales proclament qu'elle est le plus pur et le plus délicieux qu'on puisse se procurer et en recommandent l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé.

BIÈRE ET PORTER LABATT P. J. MONTREUIL, Agent Lévis

Le soussigné désire informer ses pratiques et le public en général qu'il a été nommé agent pour une manufacture de cigares, qu'il vendra en gros seulement, au prix de la manufacture.

Commande reçue par téléphone No. 23. P. J. MONTREUIL, 85 Côte du Passage, Lévis, Lévis, 24 Déc. 1890.

MÈRE et FILS

DEUXIÈME PARTIE NOUVEAUX CRIMES XXII

Faites, dit-il, s'adressant à maître Lantin.

Pauline était perdue. La jeune femme pensa un moment à lutter, à se débattre. A quoi bon ? Le coup dont elle était victime était prémédité depuis longtemps. Toutes les mesures étaient prises. Le château ne contenait que des ennemis. Ses cris n'attireraient personne. Elle ne voulait pas réjouir plus longtemps le marquis du spectacle de sa douleur et de son désespoir, justifier par un nouvel accès de fureur le diagnostic du médecin. Puis elle comptait sur le docteur Berlaud pour la délivrer. Elle se renseigna.

L'homme d'affaires se tourna vers Bec-de-Canard et le Ventru — et ceux-ci s'avancèrent pour mettre la main sur Pauline.

En voyant ce mouvement, la jeune femme, malgré sa résolution de rester calme, ne put réprimer un sursaut de dégoût. Elle recula vivement.

— Ne me touchez pas, dit-elle, ne me touchez pas de vos mains aussi sales que celles de vos maîtres ! Je vais vous suivre sans résistance.

Puis, au moment de franchir le seuil de la porte, elle se tourna vers le marquis.

— Prenez garde, marquis d'Yrvois, cria-t-elle, de regretter ce que vous venez de faire !

Peut-être un jour maudirez-vous cette heure dont le souvenir vous fera verser des larmes de sang !

Le misérable eut un ricane ironique et Pauline disparut.

Quelques minutes après on entendit un roulement de voiture.

Maître Lantin rentra dans le salon. Il s'approcha de M. d'Yrvois.

— Voilà qui est fait ! murmura-t-il. Nous n'avons plus maintenant à nous occuper que du docteur Berlaud, puis monsieur le marquis pourra dormir sur ses deux oreilles, le passé sera effacé.

Un matin, il y eut dans le bourg de Bellefeuille une ruine. Le docteur Berlaud venait d'être assassiné pendant la nuit avec sa gouvernante. Une femme qui avait l'habitude de leur porter du lait le matin, voyant qu'on ne répondait pas à son coup de sonnette et croyant Brigitte encore endormie, elle avait fait le tour de la maison pour déposer sa boîte au lait dans le jardin par-dessus le mur, comme cela arrivait quelquefois. Or du côté du jardin, elle avait remarqué une particularité.

La porte du rez-de-chaussée était toute grande ouverte. On était donc levé dans la maison.

Elle cria, appela et sonna de nouveau, du côté du jardin cette fois. Pas de réponse. Elle prit le parti de s'en aller, mais elle demanda aux voisins si l'on n'avait pas vu mademoiselle Brigitte, pensant que la gouvernante était peut-être sortie, et sur la réponse négative qu'on lui fit, elle commença à s'inquiéter, et à faire part à dix gens qu'elle rencontrait de son inquiétude. Au bout de quelques minutes, il y eut une dizaine curieux devant la maison du médecin, dont la façade donnant sur la rue est close. Il était près de neuf heures. Jamais Brigitte et même son maître ne se levaient aussi tard. On prit le parti de sonner de nouveau. Rien. Alors on commença à avoir sérieusement peur. On pensa qu'un accident était sans doute arrivé au docteur ; qu'il était malade, peut-être mort.

Mais Brigitte ! Brigitte était donc souffrante aussi, morte aussi ? Cela devenait étrange, et la pensée d'un crime pourtant n'était encore venue à personne. C'était chose si rare les crimes dans le paisible petit bourg de Bellefeuille !... Puis pourquoi surrait-on tué le docteur ? M. Berlaud ne passait pas pour être riche. Il n'avait pas d'ennemis, sa vie ayant été consacrée à rendre service, et chacun dans le bourg l'estimait et l'aimait.

Cependant ce silence obstiné intriguait tout le monde. Il s'était sûrement passé chez le docteur quelque événement extraordinaire. Le nombre des curieux augmentait à vue d'œil.

On envoya prévenir l'adjoint, car le maire était absent. Ce magistrat, après s'être enquis de ce qui se passait, prit sur lui de pénétrer dans la maison, accompagné de deux ou trois curieux, qu'il avait priés de venir avec lui.

Les autres avaient été maintenus derrière le mur de la cour, et ils étaient là, attendant des nouvelles, donnant des renseignements aux gens qui se pressaient et qui venaient à eux, attirés par la curiosité, en voyant un attroupement.

L'adjoint et ses compagnons étaient dans la maison. Au rez-de-chaussée, rien d'anormal ne les frappa. La cuisine était en ordre, la salle à manger aussi. Ils s'étonnèrent seulement de voir la porte du jardin ouverte.

C'était une porte vitrée, que l'on ne fermait jamais qu'au loquet, les maîtres étant rares dans le pays. On pensa que le docteur était peut-être tout simplement dans son jardin, ainsi que Brigitte, et avant d'aller, plus loin, on parcourut le jardin, personne.

Un des hommes qui accompagnait l'adjoint remarqua sur le mur, du côté de la rivière, des traces d'escalade. Le Herre était froissé, des branches avaient été arrachées et des pierres même avaient roulé dans le chemin. Puis, sur un carré récemment bêché, on releva des pas tout frais.

Une anxiété serra le cœur de chacun et on revint en hâte à la maison, pris maintenant des plus funèbres pressentiments. À peine avait-on mis le pied sur la première marche du perron que quelqu'un prétendit avoir entendu des gémissements et des plaintes. Ou écouta. Rien. C'était une illusion, sans doute. Le docteur couchait au premier étage.

On y monta. On frappa à la porte de sa chambre. Aucune réponse. L'adjoint ouvrit la porte, mais au même instant il recula en poussant un cri d'épouvante. Un spectacle horrible avait frappé ses yeux. La chambre était en désordre, les meubles saccagés, avec des traces de sang sur les rideaux et sur les tentures claires.

Un pillage inouï. Le docteur Berlaud, en chemise, gisait au pied de son lit, baigné dans une mare de sang.

Une exclamation d'horreur s'éleva, puis on courut au malheureux pour lui porter secours s'il en était temps encore, mais il était déjà froid. La mort devait remonter à plusieurs heures.

Il devait avoir subi le même sort. On courut à sa chambre, située au deuxième étage ; on trouva le corps de la malheureuse vieille en haut de l'escalier, glacé aussi. La pauvre femme avait sans doute été frappée au moment où elle accourait au secours de son maître. Elle était en chemise, et un bougeoir qu'elle tenait sans doute à la main, avait roulé dans le couloir, et on voyait l'endroit où la bougie s'était éteinte ; le parquet était noir et brûlé.

Le premier moment de stupeur et d'émotion passé, on chercha à se reconnaître, à reconstituer la scène du crime. On avait jeté des draps sur les deux cadavres, qu'on avait laissés à la place où ils avaient été découverts pour ne pas nuire aux constatations de la justice.

Pour tout le monde, à première vue, le vol avait été le mobile du crime. Cela résultait du désordre constaté dans la chambre du docteur, où tous les meubles avaient été fouillés, où tous les tiroirs gisaient à terre, bousculés, à demi éventrés. Une perquisition rapide, fiévreuse, comme si les mains criminelles avaient cherché quelque chose qu'elles ne trouvaient pas. Qu'avait-on pris ? Il était difficile de le constater.

De l'argent sans doute, mais on ignorait quelle somme le docteur pouvait posséder chez lui. Dans la chambre de Brigitte rien n'avait été touché, mais le cabinet du docteur avait été au pillage, comme sa chambre.

Une stupeur se mêlait à l'épouvante que causait ce crime horrible. Quels pouvaient être les misérables qui avaient pu concevoir et mettre à exécution cet épouvantable forfait ?

Des étrangers sans doute, des vagabonds de passage dans le pays, car personne du bourg n'aurait osé porter la main sur ces deux vieillards, aimés et estimés de tous.

Il était facile de se rendre compte de la façon dont les assassins avaient procédé. Ils étaient entrés dans la maison, après avoir escaladé le mur du jardin, par la porte vitrée donnant sur ce jardin et qu'on avait trouvée ouverte, puis ils étaient allés directement à la chambre du docteur, qu'ils connaissaient sans doute. Le médecin, entendant du bruit, s'était éveillé, avait voulu se lever et il avait été assommé au moment où il descendait de son lit.

Il avait crié probablement. La servante avait ouvert sa porte et un des assassins, pendant que l'autre achevait le docteur, avait couru au-devant d'elle, l'avait atteinte au haut de l'escalier et lui avait donné la coup mortel, puis les deux misérables — ils étaient deux au moins — s'étaient mis à piller la maison.

Le bruit de ce drame affreux était aussitôt répandu dans Bellefeuille, et en un clin d'œil tous les habitants avaient été dehors, se rendant comme en pèlerinage à la maison du docteur Berlaud. — Chacun cherchait quels pouvaient être les auteurs de cet épouvantable assassinat, et on se rappelait que depuis deux jours on avait vu rôder dans le pays deux ramoneurs, un homme de quarante à quarante-cinq ans environ, selon qu'on avait pu en juger d'après l'aspect de son visage odieusement barbouillé de suie, et un enfant de quatorze ou quinze ans.

Étaient-ce là les criminels ? C'était possible, bien qu'il parût bien invraisemblable qu'un gamin eût pu remplir son rôle dans cette horrible tragédie. — Il avait fallu, au contraire, deux hommes solides, dont l'un même devait être très vigoureux, si l'on en jugeait par la force des coups frappés. — Puis on ne tarda pas à apprendre que l'un des ramoneurs que l'on soupçonnait, le plus jeune, avait passé la nuit dans une ferme auprès du bourg, et qu'il était encore le matin dans le bourg.

(A Continuer) Et la gouvernante ?... Elle

L'EMULSION SCOTT Guérit la PHTISIE. Son goût ressemble à celui du Lait. Mêlez-vous des imitations et achetez les véritables émulsions enveloppées dans du papier scanné. Chez tous les Pharmaciens. — Prix, 50 cents et \$1.00. SCOTT & BOWNE, Belleville.

DEMENAGEMENT REOUVERTURE MAISON BLANCHE. Le soussigné ayant fini toutes les réparations à son magasin, rue Commerciale, Lévis, a l'honneur d'informer ses nombreux pratiques et le public en général, qu'il a déménagé son stock à son poste de commerce primitif, il en fera l'ouverture samedi, le 2 mai prochain, avec un assortiment pour la saison nouvelle et une balance du stock provenant du feu, qu'il vendra sans réserve. Le nouvel assortiment sera aussi vendu à des prix exceptionnels bas et défiant toute compétition.

MARC COUTURE MARCHAND DE CHAUSSURES, Rue Commerciale Au pied de la côte Labadie LEVIS Lévis, 29 avril 1890. CORRESPONDANCE St-Esprit, Beauce, 9 mars 1891. A Moïse Poulin, Ec. Agent de la Manufacturers Life and Accident Insurance Co., Toronto St Georges, Beauce Mon Cher Monsieur, Je désire vous remercier de la promptitude avec laquelle vous avez réglé ma réclamation de la Police d'Assurance d'Accident, prise sur la vie de mon défunt mari, dans la Compagnie d'Assurance que vous représentez, Manufacturers ; malgré que mon défunt mari se soit fait tuer sur un train mixte et qu'il ne fut assuré que pour travailler sur un train de passagers, vous m'avez cependant amplement indemnisé, et m'avez payé le plein montant de la police, quelques jours seulement après que les documents formant la réclamation, ont été transmis à la Compagnie. Cette manière de voir n'a pas besoin de commentaires, les faits parlent d'eux mêmes. Je crois que si cette attention insistée était plus connue, les affaires de votre compagnie, augmenteraient encore plus rapidement.

Habillements ! Economisez ! Economisez ! Si vous désirez vous procurer un habit complet en Tweed ou en serge, Habillez-vous, pantalons pour hommes et enfants faits dans les derniers goûts avec une très belle coupe. Allez au Grand Union Clothing LACOMBE, D'AUFRUIL & CIE. Propriétaires 124 rue St-Joseph, Québec Lévis, 29 mai 1890.

POURQUOI Laisser votre enfant souffrir MAL DE DENTS. Quand le TRESOR DES NOURRICES du Dr Picault LUI GUERIRA SON MAL. C'est un remède sûr ; il est agréable à prendre Il ne peut faire aucun mal, arrête les vomissements et les diarrhées, et empêche les convulsions. A vendre par TOUS LES DROGUISTES.

GRAND AVANTAGE M. Geo. Ed. ROY Marchand de meubles Nos 16, 18, 20, 22 et 24 Rue Saint-Louis, LEVIS. Ayant acheté à Ontario, un fonds de banque de meubles les mieux finis, et des meilleures qualités faits sur commande, je les vendrai à 50 o/0 meilleur marché que n'importe quel marchand de Lévis et de Québec. Aussi voitures, harnais, poêles, JOB DE CHAUSSURES venant de la manufacture de Lévis. A l'occasion du déménagement, je donne avis à ceux qui ont des effets à vendre que j'achèterai ces effets aux meilleures conditions. Une visite est sollicitée pour s'assurer des prix et de la qualité.

A Louer Un magnifique poste de commerce, situé côte des Marchands, en face de l'hôtelier de tempérance Bolduc. Maison actuellement occupée par M. P. Lemieux restaurateur. Lévis, 7 Fév. 1890.

J. A. Belanger Manufacturier à la vapeur d'ouvrières en Granit en Marbre et en pierre. Monuments et pierre tumulaires — Encadrements de lots de cimetières etc., etc., etc.

Intercolonial Soumissions pour huile. DES SOUMISSIONS cachetées adressées au surintendant en chef du chemin de fer Intercolonial, Montréal, et adressées à "Soumissions pour Huile" seront reçues depuis vendredi, le 15 mai 1891, pour toute ou une partie de l'huile requise par ce chemin de fer pendant l'année commençant le 1er juillet 1891. Copie des spécifications pourront être obtenues de T. V. Cook, gardien général des magasins, Montréal. Toutes les conditions de la spécification doivent être remplies. P. POITINGEN, Surintendant en chef Bureau du chemin de fer, Montréal, N. B. 28 avril 1891. Lévis, 29 avril, 1891.

AVANTAGE EXCEPTIONNELLE 15 POUR CENT D'ESCOMPTE POUR DU COMPTANT 91 Douzaine de chemises blanches pour homme, de diverses qualités depuis 60 cts jusqu'à \$2.00 la pièce. Afin de disposer de ce lot en un aussi court délai que possible, nous offrons en escompte 15 pour cent sur chaque chemise pour du comptant. Ainsi nous vous vendons une chemise que vous payer ailleurs 60 cts pour 51 cts, une chemise valant 80 cts, pour 68 cts, une chemise valant \$1.00 pour 85 cts, ainsi de suite. LES VALEURS SONT SUPERIEURES. Les Devants et Poignets sont fait de 3 double ou triple garanti. Nous en avons de toutes les grandeurs depuis 14 jusqu'à 17 1/2.

L. A. BERGÉVIN & ROY 35 à 45 rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec. ANCIENNE MAISON L. A. BERGÉVIN. Lévis, 14 mars 1891.—Fu. TELEPHONE 587

Grains de Semence Blé Manitoba, Blé Blanc de Russie, Blé à barbe, Avoine, Orge, Pois, Lentilles. AUSSI Farine, Lard, Saïndoux, VIANDES FUMÉES Jambons, Bacon, Jambons Fumés. A vendre par J. B. RENAUD & CIE Rue St-Paul QUEBEC Lévis, 4 mars 1891. Pilules Antibillieuses Du Dr NEY Remède par excellence contre les Affections Biliaires: Torpeur du foie, Bâcles de bile et autres indigestions qui en découlent: Constipation, Pertes d'appétit, Mauvaise haleine. Le Dr. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit: "Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibillieuses du Dr Ney et je me souviens très bien de leur emploi. Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans tous les cas où les pilules antiscorbutiques seraient tout à fait inutiles. Non-seulement elles font un usage considérable de ces pilules pour mes patients, mais j'en ai aussi employé en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants. C'est tout avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif doux, efficace, et inoffensif." Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS. EN VENTE PARTOUT SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q. PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

La Banque Nationale Vendredi, le premier mai prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de trois pour cent sur son capital pour le semestre finissant le 30 avril prochain. Le livre de transport d'actions sera fermé depuis le 10 au 30 avril prochain inclusivement. Les dividendes annuels des actionnaires aura lieu au bureau de la Banque, Basse-Ville, jeudi le 21 mai prochain, à 3 h. P. M. Par ordre du bureau de direction, P. APHANOR, Caissier. Lévis, 26 mars 1891.

LEVIS 18 MAI 1891

LE QUOTIDIEN DE LA PROVINCE

M. Mercier forcé de revenir à Québec sans avoir pu emprunter

Une lettre à notre adresse et datée de Paris, nous informe que l'hon. M. Mercier va être obligé de revenir bre...

Les capitalistes européens qui ont la puce à l'oreille se tiennent sur leurs gardes et refusent de prêter sur les seules garanties de la Province...

Par conséquent, Sa Majesté Honorable nous rendra avec un petit bonheur et son habile secrétaire, lors que son programme de fêtes, de baies, et de réceptions sera rempli.

Il attendra peut-être l'expiration de son bail à l'hôtel des Capucins, ou les réjouissances, le bon vin et la bonne chère au dépens de la province...

Nous nous demandons comment le gouvernement va pouvoir faire face aux dépenses d'une session avec un actif aussi pitoyable.

Nous n'entrevoyons qu'un seul moyen. Le premier ministre qui selon ses organes possède une si haute autorité sur le clergé et qui...

Le gouverneur en conseil pourra autoriser la délivrance de permis aux navires de pêche des Etats-Unis les autorisant à entrer dans tout port de Canada...

La chambre basse du parlement allemand a voté 115000 marcs en faveur de l'institut du Dr Koch.

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

ECHOS D'OTTAWA

Ottawa, 14 mai. La chambre s'ajournera le 22 au 26 afin de permettre aux députés d'être dans leur famille pour le jour de la fête de la Reine.

M. Arthur Lindsay a été nommé premier clerc du département des postes, en remplacement de M. P. E. Backo.

M. Laurier a pu faire une promenade en voiture, hier, mais l'état de sa santé ne lui permet pas encore la reprise des travaux parlementaires.

Lundi prochain, guidés par les députés Lépine et Ingram, les délégués des artisans ouvriers iront exposer leurs besoins et leurs griefs au gouvernement.

M. W. P. Lockwood est arrivé ce matin de Toronto, en route pour Québec. M. Lockwood va se fixer à la Beauce, où il va reprendre ses exploitations minières.

M. Watson, député de Marquette, a reçu aujourd'hui, avis que son élection est contestée. Il a été sommé le reste de la journée.

La circulaire démontrant les avantages d'une ligne commerciale impériale a été signée par 4 députés canadiens-français, et elle porte les signatures de 53 députés.

Les préparatifs pour les travaux de drainage des terrains inondés par le canal Lachine ont été ouverts, et le contrat a été accordé à M. Heaney de cette ville dont la soumission était la plus basse de plusieurs milliers de dollars.

Aujourd'hui Cour Suprême a été plaidée la cause de Petry vs La Caisse d'Économie. La cause a été prise en délibéré.

On a ensuite entendu les plaidoyers dans la cause du chemin de fer Québec-Montmorency & Charlevoix vs Mathieu.

M. Petry, un des députés de l'île de Prince Édouard doit demander au gouvernement s'il a reçu de Sir William Fox, ingénieur anglais, un estimateur du coût du tunnel projeté entre l'île et la terre ferme.

On se rappelle le tapage soulevé pendant le dernier parlement par M. McMullen, au sujet du général Laurier qui s'était fait payer les frais de voyage depuis Londres jusqu'à Ottawa. M. McMullen ne veut plus que le cas se représente et il donne avis d'un projet de loi pour qu'un député ou un sénateur ne puisse pas faire payer ses frais de voyage en dehors du Canada.

Une convention de presque tous les manufacturiers de tabac vient d'avoir lieu.

On a discuté à cette convention les cas se représentant et il donne avis d'un projet de loi pour qu'un député ou un sénateur ne puisse pas faire payer ses frais de voyage en dehors du Canada.

L'honorable M. Tupper, en une vingtaine de lignes, veut continuer le modus vivendi qui régit actuellement les navires de pêche américains.

La commission du Sénat américain, qui a pour mission de s'enquérir des relations commerciales des Etats-Unis et du Canada, vient de siéger à Détroit Michigan.

La chambre basse du parlement allemand a voté 115000 marcs en faveur de l'institut du Dr Koch.

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

deux cents employés surnuméraires, mais avec le système que les autorités du département se proposent de mettre en œuvre, il est assez probable que tout sera terminé dans un an.

Quelques commissaires du recensement ont déjà envoyé leurs rapports à Ottawa; cependant les travaux de compilation ne seront pas commencés avant quelques semaines.

Le rapport du bureau de commerce de Londres, montre que durant le mois d'avril, les importations de l'Angleterre au Canada, ont diminué de 3.11 pour cent durant les quatre premiers mois de l'année.

Nos exportations en Angleterre ont diminué de 83.11 pour cent durant le mois d'avril et de 40.57 pour cent durant les 4 premiers mois de l'année.

Nos exportations de poisson ont diminué de 270,000 et nos exportations de fromage de £25,000.

Le bétail élevé aux ranches d'Alberta est très en faveur sur les marchés anglais. En novembre dernier, à Leicestershire on en a payé £12 par tête, et avant hier, le prix est monté à £20. Cette vente fait beaucoup pour l'extension de notre commerce de bétail.

Une dépêche de Londres dit qu'une pétition a été présentée à la reine par la compagnie du chemin de fer de la baie d'Hudson, demandant une extension de ses privilèges et le renouvellement de sa charte.

La commission du Sénat américain, qui a pour mission de s'enquérir des relations commerciales des Etats-Unis et du Canada, vient de siéger à Détroit Michigan.

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

Le fait donc que la province soit tombée dans un grand discrédit pour qu'en définitive on la considère comme un gouvernement...

Le comité d'initiative pour l'élevage de la chèvre a été nommé par le conseil municipal de Québec.

M. LAVENON présente un projet de loi pour amender la même loi de manière que, en l'absence du magistrat, le juge de paix ait juridiction avec pouvoir d'ajourner les causes à un mois au lieu d'un semaine, telle que le dit la loi actuelle.

En réponse à M. Fréchet, l'hon. M. Dewdney dit que le gouvernement a fait faire une exploration géologique au sujet des mines d'amiante et autres dans les cantons et que ce rapport sera distribué parmi les capitalistes étrangers.

En réponse à M. Larivière, M. Dewdney dit que le gouvernement a l'intention de prolonger le délai fixé pour la réserve des terres dans le Manitoba.

M. CHOQUETTE avait sur les ordres de jour un avis de motion demandant copie des requêtes et lettres relatives à l'admission en franchise des animaux américains destinés à être abattus aux Trois-Rivières, mais lorsque l'Orateur a appelé cette motion, M. Choquette l'a retirée.

La demande de Sir John Thompson, M. Taylor retire son bill à l'effet d'interdire l'importation et l'immigration d'étrangers ou d'animaux en vertu de contrats ou conventions d'accomplir un travail au Canada.

En faisant cette demande, M. Lépine dit qu'il a demandé des associations ouvrières le parlement a voté l'an dernier une loi et les fonds nécessaires pour l'établissement de ce bureau, mais que le bureau n'a pas encore été établi.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

CONSEIL DE VILLE

Séance du 13 mai 1891.

Présents: Son Honneur le maire I. N. Balleau et MM. les conseillers C. Hamel, D. Lainé, L. E. Couture, P. Robitaille et Jos. Lamontagne.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. Brunet Normand, maire de Longueuil, demande au conseil de se faire représenter à une convention qui sera tenue à Longueuil le 3 juin prochain, afin de prendre les mesures nécessaires pour engager le gouvernement fédéral à compléter le chemin de fer Intercolonial à Longueuil.

Renvoyé au comité général pour être pris en considération.

M. René Fournier s'offre comme constable. Lettre suspendue.

M. Hubert Paradis se propose d'établir bientôt à Lévis une manufacture d'alumettes qui emploiera 35 à 40 personnes et il demande une exemption de taxe pendant vingt ans.

On décide d'attendre les explications de M. Bégin avant de se prononcer.

Une demande de licence pour vente de bière à emporter, de la part de M. E. J. Barras, est renvoyée au comité général après la séance.

Les souscriptions de MM. F. Laflamme, T. Samson et J. A. Lachance pour la construction de chaussees pour les constables, sont aussi renvoyées à ce comité.

Le barrière a donné \$34.00 pour la semaine finissant le 11 mai. Les nouvelles demandes de MM. McMeal, A. Saunders, F. X. Beaulieu, T. Bernier, J. Satchiff et F. X. Couture, priant le conseil de prendre de nouveau en considération les requêtes qu'ils ont présentées pour obtenir chaussees, sont aussi renvoyées au même comité.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Le rapport du comité général tenu après la dernière séance est lu: Que M. Esbène Ballau, avocat, a été adjoint comme conseil à M. Chs. Darveau, procureur de la corporation, pour l'appel de la cause de la corporation contre le gouvernement à propos d'expropriation.

Province de Québec

Municipalité de la paroisse de Saint-Ephrem de Tring

Le 4 Mai 1891

Une session générale du conseil municipal de la paroisse de St-Ephrem de Tring, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil, à dix heures de l'avant-midi, le lundi quatre-vingt-un du mois de Mai, mil huit cent quatre-vingt-neuf, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec et ses amendements, à laquelle session sont présents: M. Etienne Nadeau, Maire, et MM. les conseillers Georges Plante, Gaspard Mercier, Jean Quirion, François Marois et Elias Dupuis, formant un quorum sous la présidence de M. le Maire.

Monsieur Georges Plante, propose, secondé par M. Gaspard Mercier, considérant que la compagnie du chemin de fer de Québec Central a l'intention de poursuivre l'extension de sa ligne de chemin de fer, en traversant les paroisses de St-Victor de Tring, St-Ephrem de Tring, St-Kyrielle de Tring, St-Lambert, St-Thomas, St-Cecile et Lac Mégantic.

Considérant que la construction d'une ligne de chemin de fer qui traverserait les paroisses ci-dessus mentionnées serait dans l'intérêt et l'avantage général des dites paroisses ainsi que dans l'intérêt de chacun des habitants d'elles.

Considérant qu'il est d'assurer la construction de la dite ligne de chemin de fer pour le plus grand bien de la paroisse de St-Ephrem de Tring, et de la paroisse de St-Victor de Tring, et de la paroisse de St-Kyrielle de Tring, et de la paroisse de St-Lambert, et de la paroisse de St-Thomas, et de la paroisse de St-Cecile et Lac Mégantic.

Une somme de \$1500.00 est par le présent déposée et sera prélevée sur tous les biens immeubles de la dite paroisse de St-Ephrem de Tring, afin d'indemniser les propriétaires des terres qui seront traversées par la dite ligne de chemin de fer.

La question étant mise aux voix Monsieur Jean Quirion propose secondé par M. Georges Plante, que le présent règlement soit soumis aux électeurs municipaux de la dite paroisse de St-Ephrem de Tring pour approbation. Le premier jour du mois de juin prochain, à dix heures de l'avant-midi à la place ordinaire des sessions de ce conseil.

Après la séance est adjournée. ETIENNE NADEAU, Maire. FIS. BILODEAU, Secrétaire-Trésorier. Lévis, 12 mai 1891.

AVIS

Aux habitants propriétaires de la municipalité de St-Ephrem de Tring

En la Cité de Beauport

AVIS PUBLIC est par le présent donné par François Bilo, Secrétaire-Trésorier, que dans le présent jour, à dix heures de l'avant-midi, au lieu ordinaire des séances du conseil, aura lieu une assemblée des électeurs de cette municipalité qualifiés à voter pour approuver ou désapprouver le règlement passé le QUATRIÈME JOUR du mois de Mai courant pour venir en aide à la construction de l'extension du chemin de fer Québec-Central, depuis et près de la station de Tring jusqu'à Lac Mégantic et un pont à cet effet sera tenu du premier jour du mois de juin prochain, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi.

Donné à St-Ephrem de Tring ce onzième JOUR du MAI MIL HUIT CENT QUATRE VINGT ONZE.

Signé FIS. BILODEAU, Sec. Trés.

Certifié vraie copie.

FIS. BILODEAU, S.-T.

Lévis, 13 mai 1891.

Terre à Vendre

La magnifique ferme appartenant au souveigné situé dans la paroisse St-David, (ancien chemin St-Henri), de 3 arpents de front sur 30 arpents de profondeur presque tout en culture.

Il y a aussi maison, grange, hangar, boucherie et autres dépendances.

Cette terre est située à 6 milles de Lévis et à 3 milles des chantiers où les produits s'écoulent facilement.

Conditions des plus faciles et à bon marché.

Pour autres informations, s'adresser à ANTOINE VALLIBRES, Cultivateur, SAINT-DAVID, Lévis, 29 avril 1891.—Am.

OCULISTE

Dr. Wilfrid Beaupré O. ultste

58 Rue St Louis Québec

Ancien élève de l'Université de Paris, diplômé de New York, élève des cliniques de Drs. de Wilkes et Abadie de Paris, et des Drs. Knapp et Noyes de New-York, ex-clinique à l'Université Victoria et à l'Hôtel-Dieu de Montréal, membre correspondant des Annales d'Oculologie de Bruxelles, etc., etc.

Heures de bureau de 9 hrs. à midi. Téléphone 723. Lévis, 1er Mai 1891. Cm. Q. et J. 200

PACIFIQUE CANADIEN

Départ des trains de Québec

1.15 p. m. LES JOURS DE SEMAINE.

1.15 p. m. LES JOURS DE SEMAINE.

10.03 p. m. LES JOURS DE SEMAINE.

Arrivée des trains à Québec

De Chicago, Détroit, Toronto, Montréal, Boston et les stations intermédiaires à 6.30 A. M. et 3.00 P. M., les jours de la semaine et les dimanches à 10.00 P. M. seulement.

BUREAUX DES BILLETS à Québec: Hôtel St Louis, station de Paris, et 87 rue St Pierre. Lévis, 23 juillet 1890.—Am.

Changeement de poste

J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreux pratiques et au public en général que, à raison de l'augmentation de mon commerce et de l'exiguïté du local que j'occupe maintenant, j'ai décidé de transporter le premier Mail prochain—mon établissement au No. 71 de la Côte du Passage, ancien poste occupé par M. Ad. Bernier, libraire, au face de la rue St Louis.

J'en profite pour inviter les acheteurs à venir visiter ma nouvelle importation, consistant en Montres suisses, Chaines de dames, Chaines de dames et

COURRIER DE QUEBEC

Le montant payé à la douane de Québec, le 14 mai 1891, est de \$2,958.92.

Tous morts: Mary Ann Mills, épouse de Thomas Skarik, de cette ville, qui avait donné le jour à quatre enfants, est morte mardi, suivant dans la tombe les quatre nouveaux-nés.

Mort subite: Mercredi soir, Mme Lessard, épouse de M. Lessard, maître-charrotier, du faubourg St-Jean, malade depuis quelque temps, se trouvait un brin en face d'un pharmacien pour qu'il lui fit l'analyse.

La fête de la Reine: Une proclamation a été émanée, fixant au 25 mai courant, la célébration de la fête de la Reine.

La rue des Glacis: A la dernière réunion du comité des chemins de Québec, il a été décidé d'entreprendre l'élargissement de la rue des Glacis de 10 pieds sur une longueur de 520 pieds, pourvu que le gouvernement accorde le terrain.

Notes personnelles: Le révérend Père directeur du collège de Ste-Marie, Beauce, est à Québec, et y séjournera pendant quelques jours.

M. de Courvaies, arpenteur et M. Alphonse Blouin ont partit pour le Labrador pour un voyage de trois mois.

Le R. P. Burgeois, provincial des Dominicains, et fondateur du couvent de son ordre à St-Hyaclnthe, est arrivé ces jours-ci au Canada.

Il est actuellement à St-Hyaclnthe.

La cour Suprême à Ottawa: La cour Suprême à Ottawa s'est ajournée hier jusqu'à lundi prochain, à cause de la maladie de M. Girouard qui doit commencer les plaidoiries dans les causes de la Province de Québec.

Militaire: Le département de la milice à Ottawa a décidé d'augmenter la force de l'école de Cavalerie de Québec; dix-neuf autres hommes seront enrôlés.

Une manufacture de chasse-mèche à Québec: M. Eaton, l'inventeur du chasse-mèche dont on a fait l'essai à Québec, lundi, sur le chemin de fer de la St-Jean était à Montréal hier. Il paraît certain qu'une manufacture de charnières sera établie par la compagnie dans une des principales artères, à ou près de Québec.

Le croissant, six charniers travaillent depuis vendredi dernier à charroyer les effets du bonhomme, et ils n'ont pas encore fini. Entre autres choses, on a trouvé plusieurs coffres d'outils tout flambants neufs qui n'ont pas même été dépiqués, des casques de kramer qui tombent en poussière au simple toucher, deux enclumes et même nous dit-on, une certaine somme d'argent et une montre dans une boîte de ferblanc.

Comment le vieux a-t-il pu charroyer tant de choses, a-t-il pu charroyer par bien des gens.

Trop tard: La cérémonie de la translation des restes de P. P. Jérôme, terminée mardi après midi, ne des montagnais venaient du Lac St-Jean pour porter les cotons du poêle. M. Landrieu, n'a eu rien de plus pressé que de se rendre à l'Hotel Dieu pour y voir sa fille malade transportée à une dizaine de jours auparavant. Mais hélas! il était trop tard, elle était morte le matin même.

Le docteur du malheureux père à cette nouvelle, faisait peine à voir. Mercredi matin, un "gibbera" a été chanté en l'église St-Antoine sur le corps de la défunte qui a été enterrée dans le cimetière de cette paroisse.

Prenez garde aux chiens: Un chien s'est égaré sur la petite fille de M. Jos. Martin, avocat, hier, au moment où elle tournait le coin de la rue St-Augustin. La pauvre enfant a été tellement effrayée qu'elle perdit connaissance.

Médecin: Voici les noms des nouveaux médecins qui ont obtenu leur licence pour pratiquer la médecine dans la province: MM. les Drs H. R. R. Ross, J. B. Rivard, Dufresne, Léon Côté, Joseph René Laforest, M. J. L. Alfred Cailletier, Charles Syvico, Pelletier, H. Parke et Thomas Philippe Roy.

Benédiction d'un tableau: A la chapelle des Reines Soeurs de la Charité, on fera dimanche, 17 courant, la benédiction d'un beau tableau de N. D. du Rosaire, don de quelques personnes charitables de Québec. Cette peinture est l'œuvre de M. Eugène Hamel.

Congrès ouvrier: MM. Jobin et Routhier, membres du Conseil exécutif du congrès ouvrier de la Paissance, ont partit hier matin pour Ottawa, où doit avoir lieu une réunion du Bureau samedi. On s'attend que le Congrès se réunira à Québec, le 31 août prochain.

Accident: M. Dominique Lortie ancien marchand de Québec a eu le malheur de se fracturer une jambe, pendant qu'il était en voyage dans le Baouco. On l'a ramené chez lui hier.

Heures de la marée: Mai

Table with 3 columns: Day, Matin, Soir. Rows: Lundi (11 8 13 8 33), Mardi (12 8 54 9 18), Mercredi (13 9 33 9 53), Jeudi (14 10 16 10 40), Vendredi (15 11 06 11 33), Samedi (16 0 05 0 55), Dimanche (17 0 17 0 1 57)

Le cours de la marée continue 45 minutes après la mer haute.

Un père du Danmors refuse d'administrer les derniers sacrements aux parcellistes.

FRANCE: Paris, 14 mai. Au cours d'une conversation, hier, un des membres de la légation Portugaise a déclaré que la crise actuelle au Portugal est purement financière.

—Séneur Botarraro, de la chambre des députés espagnols a déclaré que c'est le premier signe d'une révolution, l'Espagne pètra main forte à la monarchie portugaise, pour empêcher l'établissement d'une république.

ONTARIO: Ottawa, 14 mai. A Ironside, à 5 milles d'Ici environ, le feu a détruit la ferme de M. Hudson. Trois des occupants, M. Hudson, sa femme et une fille de 15 ans ont réussi à se sauver, mais 2 autres enfants, un garçon de 22 ans et une fille de six ans ont été brûlés à mort.

—Le juge Foster de Montréal qui est en ce moment dit que durant son récent voyage en Angleterre, il a fait des arrangements pour la construction immédiate du chemin de fer Montréal et Ottawa.

—Un règlement autorisant la construction d'un aqueduc à Essex Centre a été adopté aujourd'hui par un vote des contribuables de 127 contre 60.

—L'hon. E. Léonard, sénateur, est décédé ce matin à sa résidence, à London.

—On mande de Gravenhurst qu'un désastre venant à détruire un grand nombre de maisons et d'églises publiques. Les pertes s'élèvent, dit-on, à \$80,000.

QUÉBEC: Montréal, 14 mai. Il est fortement rumor que Sir Tyler, président de la compagnie du Grand Tronc, visitera le Canada dans quelque temps.

—M. John Campbell, teneur de livres en chef à la douane de Montréal, est disparu. On croit que ses livres ne sont en mauvais état et l'on fait des perquisitions à cet effet. On croit que Campbell s'est enfui aux Etats-Unis.

—M. Dubac, marchand de St-Léonard a fait ce matin avec un passif de \$12,000.

—Une députation des commissaires du havre de cette ville se rendra prochainement à Ottawa, afin d'obtenir du gouvernement un subside pour les améliorations du port de Montréal.

—M. Adam Brown doit donner demain une conférence devant les membres de la Chambre de Commerce; le conférencier donnera une description des divers produits des Indes Occidentales et indiquera la direction qu'il faut donner au commerce entre le Canada et ces lies.

—L'an dernier, des bestiaux ayant été mis en mauvaises conditions à bord des steamers "Norse King" et "Storm King" les exportateurs MM. Pritchard Moore et Crout de London ont intenté une action en dommages contre la compagnie.

—Jugement doit être rendu demain matin dans la célèbre cause de la "Miserve."

—Machandises à bon marché chez J. B. BOUTIN, Village Lauzon.

COURRIER DE LEVIS

Température: Voici les probabilités de la température pour les prochaines vingt-quatre heures: Haut et bas du fleuve.—Bonne température modérée. Un peu plus chaud qu'hier. Pluie légère sur le soir et demain.

Golfe.—Vent frais et modéré, beaux temps.

Pèlerinage: Le pèlerinage des Bonfants de Marie de cette ville au sanctuaire de N. D. des Victoires, B. V., Québec, sera lieu, lundi.

Vente d'un steamer: La compagnie de la ligne Diamond a fait l'acquisition du Ste "Tornholm" répat dépendant l'hiver aux Châteliers de M. G. T. Davie, qui en était le propriétaire. Le prix d'achat est de \$80,000.

Ce navire sera employé au commerce de charbon dans les provinces maritimes.

Un timbre de valeur: Il y a quelques jours, un timbre de poste de 5 centimes s'est vendi la somme folle de \$1,255. C'est un timbre qui a été émis à Battelboro, dans le Vermont en 1846. On n'en connaît pas d'autre de la même émission; c'est donc le timbre le plus rare qu'il y ait dans le monde.

La population de Moncton: La population de Moncton a augmenté considérablement depuis le recensement de 1881.

De cinq mille, qu'elle était à cette date elle est maintenant de près de neuf mille.

Nouvelles religieuses: —Les Quarante Heures auront lieu à l'Hôtel-Général, le 17, à St-Malachie, le 19, à un convent de Bellevue, le 21, et à St-Jean Chrystophe, le 23.

—Le diocèse de Charlottetown compte aujourd'hui 58,000 catholiques, 38 prêtres, 53 églises, 8 oratoires, 2 hôpitaux et 1 collège.

La manufacturiers de cigares

La manufacture de cigares "St-Georges", établie depuis quelque temps dans notre ville par M. J. B. Beaulieu, est en pleine opération. La qualité de ces cigares est tellement reconnue, qu'un certain marchand a, parait-il, mélé d'autres cigares avec ceux que fabrique M. Beaulieu, pour mieux les vendre.

M. J. B. Beaulieu doit prendre des mesures pour protéger la vente de ses cigares "St-Georges".

—Aucune préparation n'a encore obtenu dans le traitement de la diphtérie et des affections de la gorge le succès de la Diphthérie du Dr N. La corte. Employée à temps et avant l'avoir épuisé les autres moyens, elle agit comme un spécifique dont l'emploi est des plus facile même pour les enfants.

Une grave affaire

La rumeur circulait hier, qu'une jeune femme de St-Georges de la Beauce avait tenté de tuer son mari à coups de hache. Elle aurait prémunément tenté de le faire descendre dans un puits profond pour aller chercher une chaudière qu'elle y avait laissée tomber, mais comme elle n'avait pas réussi à ce jeu elle aurait pris ce dernier moyen, plus énergique, de s'en débarrasser.

On dit qu'elle ne peut pas de toutes ses facultés mentales.

—Si votre sang est vicié, purifiez le sans délai en vous servant de la Salspareille d'Ayer. Ramène à leur état d'efficacité.

Chemin de fer de la Bate des Chaleurs

Voici le résultat des élections des officiers de cette compagnie: M. M. James Cooper, président; James P. Dawes, vice-président; Angus M. Thom. Secrétaire; Alexander Ewan, James Williamson, William Casalis et M. S. Lamerigan.

M. Thom, le secrétaire-trésorier, est venu rendre visite à l'honorable M. Garneau, commissaire des travaux publics, hier, et est parti immédiatement pour organiser les travaux dans la Gaspésie.

Caisse d'Economie Succursale de Lévis

Depuis le premier décembre 1890 le taux d'intérêt pour la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec est de quatre per cent (4%) sur tout dépôt quel qu'en soit le montant.

Lévis 17 janv.—Om.

Banque du Peuple

Les deux agences de cette banque, celle de la basse-ville aussi bien que celle de St-Roch, ont été actuellement et ont toujours payé depuis qu'elle soit établie à Québec 40% d'intérêt sur tous les dépôts que l'on veut bien lui confier, quel qu'en soit le montant.

Lévis 17 mars 1891.

Pas encore retrouvé

Malgré les recherches actives des citoyens de St-Romuald, on n'a encore pu découvrir les traces du nommé Antoine Lambert, dont nous avons raconté la fuite dans les bois de St-Jean Chrystophe. Il y a maintenant huit jours que le malheureux est disparu.

Une trouvaille

Ce matin, en faisant les travaux de creusage au bout du quai de la corporation, on a tiré de l'eau une bayonnette, que l'on croit avoir appartenu à un soldat qui se noya à cet endroit, il y a une douzaine d'années, en voulant sauter dans le bateau, un moment où ce dernier laissait le quai.

Le corps du noyé n'avait jamais été retrouvé.

Concours de tir

Voici les noms de ceux qui composent le détachement de l'Association de tir de Lévis qui prendra part au concours de la Ligue Militaire:

I. N. Belleray, Maj. A. Demers, cap. Bonville, Maj. Vign, Capt. Martineau, S. M. Richard, Serg. Lacroix, Serg. Bénonie Samson, Michel Crean.

Le major Demers commande le détachement.

Manière de connaître le lait falsifié

Voici une excellente façon de reconnaître si le lait est pur: Prenez une aiguille d'acier, qu'après avoir bien frottée pour n'y laisser aucune adhérence, vous plongerez dans le lait en le relevant verticalement. Si le lait est pur, la pointe, on peut être certain qu'il a été "mouillé" et se trouve dans des conditions frauduleuses.

Accident d'arme à feu

Avec la saison d'être recommence la série des accidents d'armes à feu. Quand donc sera-t-on assez raisonnable pour faire attention à ces instruments qui tue tant de monde.

Encore le jour de l'Ascension à St-Victor de Tiing, trois jeunes enfants de M. Honoré Bouffard jouaient dans le grand-meadow, avec un fusil qu'ils ne croyaient point chargé, mais qui était bel et bien.

—L'un des enfants, âgé de 10 ans, mit la crosse du fusil à terre, mit la main sur la gâchette du canon et au moyen d'une corde qu'il avait attachée à la gâchette, il pressa la détente avec son pied. Malheureusement, le fusil était chargé depuis longtemps, parait-il, avec des coups et autres morceaux de fer. Une petite capsule en papier que l'on avait mis sur la crosse du fusil partit le coup; les doigts de l'enfant furent enlevés, il eut les yeux crevés et la figure presque complètement emportée. Le pauvre enfant survécut un couple d'heures à l'accident.

M. le coroner Taschereau a tenu une enquête, le 9 courant, et le verdict a été suivant les faits: "Mort accidentelle."

Falsifications criminelles

Il y a quelques jours, deux citoyens de cette ville achetèrent de différents cultivateurs, une certaine quantité de sirop d'érable, garanti de qualité supérieure.

Rien ne pouvait faire douter de la mauvaise foi des vendeurs, vu que le sirop en question paraissait en effet très beau, mais il faut croire qu'il ne fallait pas se fier aux apparences, sans doute, car les membres de la famille de l'un de ceux qui avaient acheté le fameux sirop se sentaient tout à coup assez sérieusement indisposés, après le repas. Le sirop que l'on crut en être la cause fut porté dans une pharmacie pour que l'on en fit l'analyse.

On découvrit alors avec stupour que le liquide contenait une grande quantité de farine de seigle que l'on sait très dangereuse pour les hommes.

Autre citoyen ayant agi de même, put constater à son tour par l'analyse que le splendide sirop qu'il avait acheté contenait un tiers de grain de lin.

Combien de personnes ne sont fait tromper de la pareille façon depuis l'apparition du sirop d'érable sur nos marchés.

Les coupables d'une telle falsification mériteraient une punition exemplaire à notre avis.

Changements postaux

Des changements viennent d'être faits dans l'organisation de notre système de distribution postale, à bord des convois.

Les conducteurs de mailles, au lieu de distribuer les matières pour chaque endroit sont obligés de le faire par numéro correspondant à un certain circuit. Les numéros 1, 2, 3, etc, jusqu'à 56 comprennent 1400 noms de bureaux de poste et il y a des numéros qui comprennent à eux seuls jusqu'à 400.

Aux sujets de ces changements, les conducteurs de mailles sont maintenant appelés à subir des examens de temps à autre par le chef des conducteurs de mailles ou l'inspecteur de la division.

Aux derniers examens, sur 27 candidats, 7 seulement ont réussi. Ceci est dû à ce qu'un bon nombre sont continuellement en voyage et n'ont pas le temps d'étudier.

Mais ils ont la faculté de subir 2 et même 3 examens jusqu'à ce qu'ils aient réussi.

Pendant ce temps là ils reçoivent leur salaire mais tiennent leur dossier pour le mariage.

Les conducteurs sont aussi obligés de voyager sur les différentes lignes de chemin de fer afin de se mettre au fait de la distribution partout.

On s'occupe à dire que le district de la service postal est le mieux organisé, dans toute la Pais-ance, est le district de Québec.

Le plus long parcours dans la Paissance et même aux Etats-Unis pour les commis de la maille est celui de Lévis à Campbellton aller et retour—108 milles. C'est un trajet de 21 heures consécutives.

Notes maritimes

Le steamer "Lake Nipigon", parti de Liverpool le 1er mai, avec 8 passagers de cabine, 3 intermédiaires et 90 de pont est arrivé dans notre port hier matin et a continué vers Montréal.

—Le yacht à vapeur Lord Stanley est au quai Beaulieu, à Lévis.

Le steamer "Sarmatian", arrivé dans notre port mercredi, est parti hier pour Montréal.

—La barque "Marie Louise" est partie hier pour Carrière Point.

La goëlette "P. Fortin" est partie mercredi l'après-midi pour St-Pierre et Miquelon.

—La goëlette "Snow Queen" est partie hier la nuit, pour la Pointe aux Esquimaux.

—Le brigantin "Cashmere", parti de Liverpool le 9 avril est arrivé en cette ville hier matin, à onze heures avec une cargaison de sel congné à H. Fry et Cie.

—Le steamer "Mongolian" de la ligne Allan, est parti hier matin, à 9 heures pour Liverpool, avec 23 passagers de cabine.

—Le steamer "Trinidad" de la compagnie de steamers Québec est parti de New-York pour les Bermudes, à 3 hrs p. hier.

—Le steamer "Coban", arrivé hier matin rapporte avoir passé 14 vaisseaux en route pour Québec.

—La "Canadienne" est partie hier matin pour aller reprendre son service de protection des pêcheries.

—Le renouveau "John A. McDonald" est arrivé hier avec un radou de chène pour la compagnie Calvin.

—La barque "Sigris" est arrivée de Liverpool, hier à la remorque du "Dauntless". Elle est chargée de sel.

—La barque "Theodor Korner" arrivée hier matin à Liverpool avait à son bord l'équipage de la barque "Viza" de Sheerness pour Sydney abandonnés en mer le 25 avril.

—Le steamer "Beaver" Capt. Masson de Passé avec des passagers et une cargaison générale est arrivé dans notre port à 7,00 hrs. p. m. hier.

Heures de la marée

Table with 3 columns: Day, Matin, Soir. Rows: Lundi (11 8 13 8 33), Mardi (12 8 54 9 18), Mercredi (13 9 33 9 53), Jeudi (14 10 16 10 40), Vendredi (15 11 06 11 33), Samedi (16 0 05 0 55), Dimanche (17 0 17 0 1 57)

Le cours de la marée continue 45 minutes après la mer haute.

Mort d'un religieux

M. le professeur Lacombe de l'école Normal, vient de perdre un de ses frères, le P. C. Pères Philippe, décédé subitement hier matin, d'une maladie de cœur, au presbytère de M. M. les Sulpiciens à l'âge de 60 ans.

Police et feu

Une alarme de feu a été sonnée hier à la boîte 73 pour feu de cheminée.

—Deux prisonniers ont couché à la station numéro un, hier soir. L'un avait été arrêté pour ivresse, et l'autre pour avoir causé du désordre dans une maison de Saint-Roch, a été arrêté sur mandat.

—Les hommes épuisés, briés, prématurément vieux, ou ceux qui souffrent d'excès ou d'indiscrétions trouveront une cure certaine dans les pilules violettes de Dr Williams. Elles servent de matériaux supplémentaires pour enrichir le sang, renforcer les nerfs et restaurer le système déséquilibré N'ont jamais failli.

Vendus par tous les marchands ou envoyés sur réception au prix (50 cts la boîte ou 5 boîtes pour \$2.00) en adressant Dr. Williams Medico Co., Brockville Ont.

Au Palais

A la Cour d'Équités et Mérites, hier on a procédé dans la cause Bédard vs Lachance et Hamel, mis en cause. C'est une cause de St-Sauveur et il s'agit d'annulation de testament qui aurait été fait en faveur de la demanderesse, une jeune fille, par sa mère, alors que cette dernière ne possédait pas toutes ses facultés mentales d'après la demande du demandeur. Cette cause n'est pas encore finie.

M. Miller occupe par le demandeur et M. Pouliot par la défenderesse.

Retraite

Dimanche prochain, à 4 heures, commencera à l'église de St-Sauveur la retraite annuelle de la confrérie des Dames de la Ste Famille de St-Sauveur. Elle sera précédée par le Révd. P. Lacombe, O. M. I. et se terminera jeudi prochain.

Pour plus de 50 ans

Un remède aussi vieux que bien employé.—Le sirop de Mme Winslow pour la dentition a été employé pendant plus de 50 ans par des millions de mères pour leurs enfants pendant qu'ils faisaient leurs dents avec un succès parfait. Il plait à l'enfant, adoucit les gencives, soulage toute douleur et est le meilleur remède pour la diarrhée. Agréable au goût. Vendu par tous les pharmaciens dans le monde, 25 cts la bouteille. Sa valeur est incalculable. Soyez certain d'avoir et demandez le sirop de dentition de Mme Winslow et n'en prenez d'aucune autre sorte.

Les antiqualités du bonhomme Jacques

Le croirait-on, six charniers travaillent depuis vendredi dernier à charroyer les effets du bonhomme, et ils n'ont pas encore fini. Entre autres choses, on a trouvé plusieurs coffres d'outils tout flambants neufs qui n'ont pas même été dépiqués, des casques de kramer qui tombent en poussière au simple toucher, deux enclumes et même nous dit-on, une certaine somme d'argent et une montre dans une boîte de ferblanc.

Comment le vieux a-t-il pu charroyer tant de choses, a-t-il pu charroyer par bien des gens.

Trop tard

La cérémonie de la translation des restes de P. P. Jérôme, terminée mardi après midi, ne des montagnais venaient du Lac St-Jean pour porter les cotons du poêle. M. Landrieu, n'a eu rien de plus pressé que de se rendre à l'Hotel Dieu pour y voir sa fille malade transportée à une dizaine de jours auparavant. Mais hélas! il était trop tard, elle était morte le matin même.

Le docteur du malheureux père à cette nouvelle, faisait peine à voir. Mercredi matin, un "gibbera" a été chanté en l'église St-Antoine sur le corps de la défunte qui a été enterrée dans le cimetière de cette paroisse.

Prenez garde aux chiens

Un chien s'est égaré sur la petite fille de M. Jos. Martin, avocat, hier, au moment où elle tournait le coin de la rue St-Augustin. La pauvre enfant a été tellement effrayée qu'elle perdit connaissance.

Médecin

Voici les noms des nouveaux médecins qui ont obtenu leur licence pour pratiquer la médecine dans la province: MM. les Drs H. R. R. Ross, J. B. Rivard, Dufresne, Léon Côté, Joseph René Laforest, M. J. L. Alfred Cailletier, Charles Syvico, Pelletier, H. Parke et Thomas Philippe Roy.

—Voici les noms de ceux qui ont été admis à l'étude: MM. J. P. Ché, J. B. Archambault, P. A. Preux, Paul Denis, Ernest Branelle, J. B. Martin, Albert Desgrossier, W. L. F. Choiné, C. B. Bisshop, Albert Lemay, Alph. LaBrecque, Jos. Beauchamp, J. Roudeau, A. Sarrazin, Elphège Moquin, J. R. Lévesque, Henri Lasnier, A. Moffatt, C. I. Théoret, David Hebert, Alder Planté, M. Bélanger, J. P. Sirois, R. de Lotbinière Harwood, L. A. Gagné, J. E. C. Tomkins, J. Frenette, Ernest Birtz, Walker Lewis, Alexander Rodrigue, F. X. A. Ouellette, H. P. F. Duchêne, A. Magnan, Salem D'Argy, R. H. Katry, Alfred Roy, Victor Bourque, Arthur Lacroix, H. Archambault, S. McNally et J. McNally.

J. E. Bolduc, B. L. et O. T. H. Page, B. A. ont été admis à l'étude de la médecine sur présentation de leurs diplômes respectifs.

CAT ESPACE EST RESERVE

F. X. GALIBOIS RESTAURATEUR PROPRIETAIRE DE

"Royal Mail" Rue du Fort

Voisin de l'Imprimerie Générale QUÉBEC Lévis, 15 mai 1891.—A. an.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT ELECTORAL DE MONTMAGNY

Extraits des dépens électoraux de E. P. Benier candidat à l'élection du 6 Mars 1891

Charrettes..... \$ 139.00 Impressions..... 18.80 Salles de comités..... 42.75 Total..... \$ 201.55 (Signé) GODFROID TALBOT Agent.

Vraie copie, J. D. LEFINE, Office-Rapporteur, Montmagny 14 mai 1891, Lévis, 15 mai 1891.—

On Demande

ON DEMANDE une couturière pouvant aider comme fille de chambre. S'adresser à Mme ATKINSON, Etchemin.

Lévis, 14 mai 1891.—

COUTURIÈRES DEMANDÉES

Trois ou quatre demoiselles bonnes couturières et expérimentées dans la confection des habillements de dames et les manières trouveront de l'emploi chez

Mlle A. KINSELLA, Côte des Marchands, Lévis. Les personnes compétentes seulement devront se présenter Lévis, 13 mai 1891.—

Blanchet, Drouin & Dionne AVOCATS

61 Rue St-Pierre Basse-Ville, Québec 61 Telephone No 47

Hon. J. BLANCHET L. L. D. C. R. J. DIONNE, L. L. L. F. X. DROUIN, C. R. SUIVAIENT les cours des districts de BEAUCHE MONTMAGNY KAMOURASKA Lévis, 9 mai 1891.—A. an.

Avis aux Dames

Les Dames et jeunes filles qui ont si bien apprécié notre méthode de confection pour robes et autres vêtements de ce genre, de même que celles qui ne l'ont pas encore fait mais qui voudraient à l'avenir nous accorder leur patronage sont priées de se présenter au No 14, RUE QUENETTE

